

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

**Arrêté du 2 juin 2020 portant abrogation de l'arrêté du 28 février 2019 fixant la liste des personnes morales et des fonds d'investissement prévue par le 2° de l'article D. 313-45-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile et modifiant l'annexe de l'arrêté du 28 février 2019 fixant la liste des soutiens publics à l'innovation prévue par le 1° de l'article D. 313-45-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile**

NOR : ECOL2013596A

**Publics concernés :** ressortissants étrangers demandant à séjourner en France plus de trois mois ; entreprises innovantes.

**Objet :** liste des personnes morales et des fonds d'investissement et liste des soutiens publics à l'innovation permettant de qualifier une entreprise innovante pour l'application du 1° de l'article L. 313-20 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

**Entrée en vigueur :** les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur le lendemain de sa publication.

**Notice :** le présent arrêté supprime la liste des personnes morales et des fonds d'investissement ayant pour objet principal de financer ou d'investir dans des entreprises innovantes et dont les titres ne sont pas cotés, permettant de qualifier une entreprise innovante pour l'application du 1° de l'article L. 313-20 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ; le présent arrêté modifie l'arrêté du 28 février 2019 fixant la liste des soutiens publics à l'innovation permettant de qualifier une entreprise innovante.

**Références :** le présent arrêté est pris pour l'application du décret n° 2020-283 du 20 mars 2020 modifiant les critères permettant de qualifier une entreprise innovante au sens du 1° de l'article L. 313-20 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, notamment ses articles L. 313-20, R. 313-45 et D. 313-45-1 ;

Vu le décret n° 2020-283 du 20 mars 2020 modifiant les critères permettant de qualifier une entreprise innovante au sens du 1° de l'article L. 313-20 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ;

Vu l'arrêté du 28 février 2019 fixant la liste des soutiens publics à l'innovation prévue par le 1° de l'article D. 313-45-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – L'arrêté du 28 février 2019 fixant la liste des personnes morales et des fonds d'investissement prévue par le 2° de l'article D. 313-45-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile est abrogé.

**Art. 2.** – L'annexe de l'arrêté du 28 février 2019 fixant la liste des soutiens publics à l'innovation prévue par le 1° de l'article D. 313-45-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile est remplacée par l'annexe du présent arrêté.

**Art. 3.** – Le présent arrêté est applicable à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy.

**Art. 4.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 2 juin 2020.

Pour le ministre et par délégation :  
Le directeur général des entreprises,  
T. COURBE

## ANNEXE

LISTE DES SOUTIENS PUBLICS À L'INNOVATION PRÉVUE PAR LE 1° DE L'ARTICLE D. 313-45-1  
DU CODE DE L'ENTRÉE ET DU SÉJOUR DES ÉTRANGERS ET DU DROIT D'ASILE

SOUTIEN PUBLIC	OPERATEUR
AIDE AU DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION	BPIFRANCE
AIDE AU DEVELOPPEMENT DEEP TECH	BPIFRANCE
AIDE AU PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE	BPIFRANCE
AIDE AUX ENTREPRISES DE LA FILIERE AERONAUTIQUE	BPIFRANCE
AIDE POUR LA FAISABILITE DE L'INNOVATION	BPIFRANCE
BOURSE FRENCH TECH	BPIFRANCE
BOURSE FRENCH TECH EMERGENCE	BPIFRANCE
CONCOURS D'INNOVATION	BPIFRANCE
CONCOURS D'INNOVATION	ADEME
CONCOURS D'INNOVATION	FRANCE AGRIMER
CONCOURS D'INNOVATION ILAB - CATEGORIE CREATION - DEVELOPPEMENT	BPIFRANCE
DIAGNOSTIC CROISSANCE	BPIFRANCE
DIAGNOSTIC DATA INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	BPIFRANCE
DIAGNOSTIC DESIGN	BPIFRANCE
DIAGNOSTIC EUROPE	BPIFRANCE
DIAGNOSTIC INNOVATION	BPIFRANCE
FRENCH TECH NEXT 40/ FRENCH TECH 120	CORRESPONDANTS FRENCH TECH
FRENCH TECH TICKET	BPIFRANCE
FRENCH TECH TREMLIN	BPIFRANCE
INSTRUMENT PME PHASE 2/EIC ACCELERATEUR	COMMISSION EUROPEENNE
EUROSTARS	BPIFRANCE ET COMMISSION EUROPEENNE
PARTENARIATS REGIONAUX INNOVATION - DEVELOPPEMENT ET INDUSTRIALISATION	BPIFRANCE
PARTENARIATS REGIONAUX INNOVATION - FAISABILITE	BPIFRANCE
PASS FRENCH TECH	BPIFRANCE
PIA3 TERRITORIALISE - ACTION "ACCOMPAGNEMENT ET TRANSFORMATION DES FILIERES"	BPIFRANCE
PIA3 TERRITORIALISE - ACTION "PROJETS D'INNOVATION"	BPIFRANCE
PRET AMORÇAGE	BPIFRANCE
PRET AMORÇAGE FEI	BPIFRANCE
PRET AMORÇAGE INVESTISSEMENT FEI	BPIFRANCE
PRET INDUSTRIE DU FUTUR - TECHNOLOGIES ET USAGES DU FUTUR	BPIFRANCE
PRET INNOVATION FEI	BPIFRANCE
REGIME D'APPUI AUX PME POUR L'INNOVATION DUALE - RAPID	MINISTERE DES ARMEES - DIRECTION GENERALE DE L'ARME-MENT
RECHERCHE ET INNOVATION EN AUDIOVISUEL ET MULTIMEDIA	CENTRE NATIONAL DU CINEMA - BPIFRANCE